



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SÉNOLOGIE
ET DE PATHOLOGIE
MAMMAIRE



42^{èmes} journées de la SFSPM, Nice 2022

Session : La gestion du lien ville-hôpital en fonction de l'âge

Renforcer le lien ville-hôpital Point de vue du pharmacien

Dr Julie DUCRAY, *Pharmacien hospitalier, Centre Antoine Lacassagne Nice*

Dr Mégane GONZALEZ, *Pharmacien d'officine, Pharmacie NiceTNL*

Vendredi 11 novembre 2022

Lien d'intérêt

Les orateurs attestent ne pas avoir de lien d'intérêt.

Introduction – Article 51 : lien ville-hôpital

Expérimentation nationale, financée par la sécurité sociale.

Phase pilote : 12 mois

Phase cible : 24 mois

Objectifs :

- Rendre le patient autonome et acteur de son traitement
- Favoriser le suivi, le bon usage et l'observance des thérapies anticancéreuses Per os (TO)
- Assurer une prise en charge coordonnée du patient
- Obtenir l'adhésion à son traitement
- Prévenir les effets indésirables

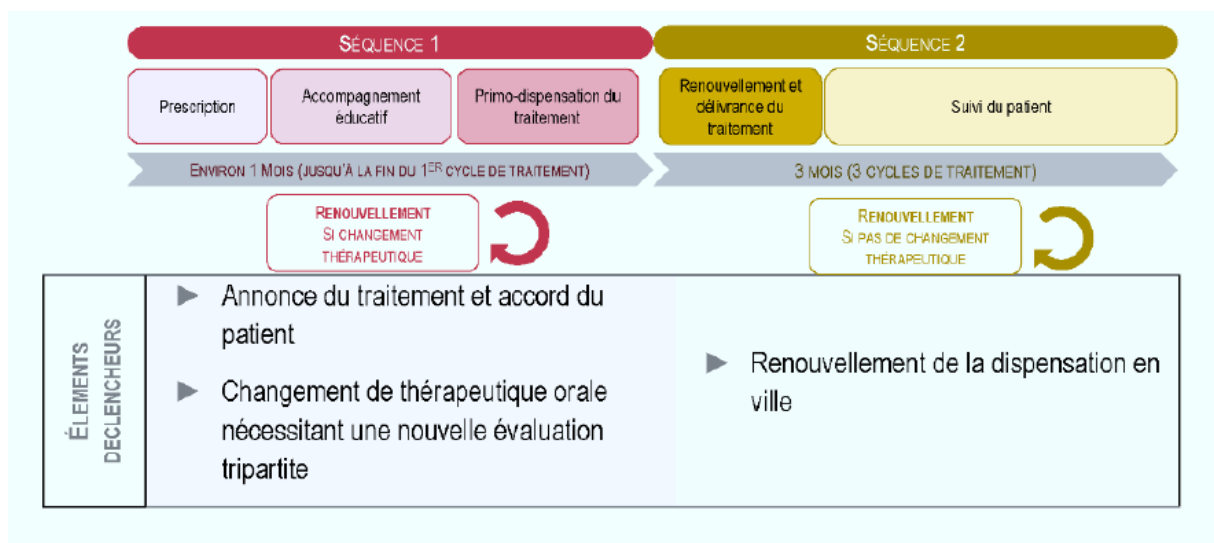


Introduction – Qu'est ce que l'article 51

- **Innovation organisationnelle :**
 - Circuit pluriprofessionnel ville/hôpital
 - Centré sur le patient → échanges réguliers.



- **Mode de financement innovant :** par séquence



Forfaits différenciés Phase cible		Partie Pharmacien d'officine	Partie Médecin traitant
	Forfait hospitalier sans adhésion PHO		
	Parcours A		Parcours A
Séquence 1	194 €	290 €	80 € / 25 €
Séquence 2	209 €	314 €	80 € / 25 €
Séquence 3		69 €	50 € / 50 €
	Parcours B		Parcours B
Séquence 1	234 €	331 €	40 € / 25 €
Séquence 2	337 €	337 €	0 € / 25 €
Séquence 3	257 €	257 €	0 € / 50 €

Mise en place à l'hôpital – Parcours patient Art. 51

- RCP : décision de TO
- CS oncologue :
 - Annonce médicale sur TO
 - Information sur l'expérimentation
 - Adressage du patient vers l'AM
 - CR de CS
 - Lors de la tripartite remise des ordonnances (médicaments, bilans biologiques)

Mise en place à l'hôpital

➤ Assistante médicale HLM (1):

- ✓ Aide au téléchargement de l'application CAL&you sur le téléphone du patient
- ✓ Explication sur l'utilisation de l'outil, présentation des informations générales et le visu des RDV
- ✓ Programme la CS tripartite (médecin / IDE / Pharmacien) dans créneaux dédiés (3 jours par semaine/2 créneaux par j)
- ✓ Demande au patient de ramener ses ordonnances pour la CS tripartite

Mise en place à l'hôpital

➤ Assistante médicale HLM (2):

- ✓ Récupère les coordonnées (Nom Prénom/Téléphone/Adresse)
 - ❖ Du médecin traitant
 - ❖ De l'Officine
 - ❖ De l'IDEL éventuellement
- ✓ Transmet les coordonnées des professionnels libéraux et les dates de RDV de CS tripartite par mail aux différents intervenants (pharmaciens PUI et IDEC)
- ✓ Au décours de la tripartite prévoit les prochains RDV

Mise en place à l'hôpital

➤ IDEC unité HLM (1):

✓ La veilles de la CS tripartite :

◦ Prépare le dossier patient :

- Livret de coordination,
- Etiquettes,
- Note information à l'usage des patients sur art 51,
- Fiche médicament à l'usage des patients de la SFPO,
- Flyer Oncolink,
- Carnet de suivi

Mise en place à l'hôpital

➤ Pharmacien PUI (1):

- ✓ Une fois informé de l'inclusion du patient dans l'art.51 par l'AM :
 - Contacte le pharmacien d'officine par téléphone pour lui expliquer :
 - qu'un de ses patients est inclus dans l'article 51
 - qu'est-ce que l'article 51 en quelques mots
 - ce qu'il va devoir faire administrativement.

Mise en place à l'hôpital

➤ Pharmacien PUI (2):

- Puis envoi par mail au pharmacien d'officine :
 - Bulletin d'adhésion → *compléter + renvoyer par mail ou messagerie sécurisée mssanté*
 - Flyer synthétique expliquant l'article 51
 - Trame de CR, permettant de guider la CS pharmaceutique → *compléter + renvoyer par messagerie sécurisée mssanté a la suite de l'entretien.*
 - Fiche explicative de la molécule prescrite, à destination des professionnels de santé, (fiche oncolien de la SFPO) : aide à la consultation.

L'expérimentation à laquelle vous allez participer donne lieu à une rémunération dérogatoire. De ce fait, afin que la CNAM puisse vous la verser, il est nécessaire que vous complétiez ce bulletin d'adhésion, à retourner à l'établissement de santé

Coordonnées de l'établissement:

Pensez à bien renseigner votre numéro AM, grâce auquel la CNAM effectuera le versement

BULLETIN D'ADHÉSION

*Je soussigné, Madame/Monsieur [] agissant en qualité de représentant de (nom de la pharmacie) []
(n° AM du de la pharmacie) []
déclare :*

- *Accepter de participer à l'expérimentation de suivi à domicile des patients sous anticancéreux oraux (arrêté du 29 juillet modifiant l'arrêté du 30 novembre 2020)*
- *Avoir pris connaissance de ses conditions d'adhésion décrites dans le document joint*
- *Me conformer aux dites conditions d'adhésion*

Date

Signature

TRAME ET CR D'ENTRETIEN



NOM ET PRENOM DU PATIENT: _____
N°: _____

Ce CR est une trame d'entretien que vous pouvez utiliser si vous le souhaitez lors des entretiens pharmaceutiques avec le patient et transmettre à l'équipe hospitalière. Lors du premier entretien, seule la partie « expérience patient » peut-être renseignée. Lors des entretiens suivants (séquences 2 et 3 de la prise en charge), l'ensemble du document doit être considéré. Les informations mentionnées comme obligatoires sont le socle minimal à transmettre à l'établissement, demandé pour l'évaluation nationale. Pour mémoire l'envoi d'un CR des entretiens pharmaceutiques permettra à l'établissement de déclencher votre rémunération à la fin de chaque séquence de soin.

EQUIPE HOSPITALIERE (DESTINATAIRE)

Établissement: _____
Contact: _____
CR transmis au destinataire par :
 MSSanté Appel Fax Courrier

PHARMACIE (EXPEDITEUR)

CHANGEMENTS THERAPEUTIQUES

Les interactions médicamenteuses : fréquentes, elles ont lieu lorsque d'autres médicaments sont pris en même temps que le traitement oral y compris en automédication – mais elles concernent également la phytothérapie. Ces interactions peuvent majorer les effets indésirables ou diminuer l'efficacité du traitement anticancéreux ou du médicament associé. Toute évolution que vous repérez doit être communiquée à l'équipe hospitalière.

Y a-t-il eu un changement de prescriptions allopathiques et/ou prise de thérapies complémentaires ?

Si oui, pour chacun : date ; prescripteur ; médicament ; posologie ; précision : initiation, arrêt ou modification ? Oui Non

INFORMATIONS

Nom du traitement anticancéreux : _____
Date de début de traitement : _____
Date de dispensation (obligatoire) : _____
Dispensation à :
 Patient Aidant

EXPERIENCE

Questionner l'expérience du patient concernant la prise en charge et alerter l'équipe hospitalière en cas de risque.

Guide des questions pour orienter l'échange (Avenant 21)

- Une présentation des modalités spécifiques (risques) du patient a-elle été faite et sont-elles acquiescées ? Acquis
- Comment vit-il son traitement ?
- A-t-il des rendez-vous très réguliers avec les pharmaciens ?
- Le patient a-t-il le sentiment d'être éloigné de son traitement ?
- Ressent-il le besoin d'avoir une aide extérieure ? (psychologique, aide au quotidien...)
- Quelles sont ses difficultés au quotidien ?
- Le patient a-t-il des questions ?

Commentaires pour l'équipe hospitalière :

OBSERVANCE

L'observance du patient à ce type de traitement est particulièrement importante. Pour apprécier cette observance, le questionnaire de GIRERD constitue un support adapté: Il est composé de questions simples, auxquelles le patient répond par oui ou

	Oui	Non
• Ce matin avez-vous oublié de prendre votre médicament ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Depuis la dernière consultation avez-vous été en panne de médicament ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Vous est-il arrivé de prendre votre traitement avec retard par rapport à l'heure habituelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, votre mémoire vous fait défaut ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, vous n'avez pas eu le temps de le prendre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, vous n'avez pas eu l'envie de le prendre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LES

Les médicaments oraux. Sentinelle, vous jouez un rôle clé dans la séquence.

Non

Appel consécutif à l'équipe hospitalière : Infirmier Pharmacien Cancérologue Autre

Appel consécutif au médecin traitant :

Prendre part à l'expérimentation, c'est de l'accompagnement des patients, la prévention des interactions médicamenteuses, des effets indésirables, l'amélioration de l'adhésion au traitement.

- Créer un lien de confiance avec le patient
- Bénéficier d'un lien privilégié avec l'équipe du cercle de soins tout au long du parcours
- Dispenser les chimiothérapies orales en toute sécurité
- Participer à l'amélioration de la coordination

LE PARCOURS

SÉQUENCE 1

1 MOIS

Introduction du traitement

Hôpital

Pharmacien

Médecin

Mise en place du traitement et suivi rapproché du patient par l'équipe hospitalière

Prise de connaissance du traitement et accompagnement du patient pour la première dispensation*

Prise de connaissance du traitement et accompagnement du patient

Mise en lien des acteurs de soins

FORFAIT PHARMACIEN SÉQUENCE 1
80 €*

de chaque séquence

QU'EST-CE QU'UNE EXPÉRIMENTATION ARTICLE 51 ?

Dispositif introduit en 2018 par la loi de financement de la sécurité sociale, l'Article 51 permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé grâce à des modes de financement dérogatoires. L'expérimentation Art 51 Onco'Link - Thérapies Orales est la plus grande expérimentation en cours et rassemble 45 sites à travers tout le territoire.



QUELLES SONT LES INNOVATIONS DE L'EXPÉRIMENTATION ONCO'LINK-THÉRAPIES ORALES ?

Une innovation organisationnelle par la mise en place d'un circuit pluri professionnel ville-hôpital, appuyé par des échanges réguliers entre l'équipe hospitalière et le patient, un entretien pharmaceutique à chaque dispensation d'anticancéreux oraux, et une coordination entre les professionnels de ville et de l'hôpital.

Un financement innovant construit par séquence qui valorise l'investissement de chacun des professionnels impliqués.



Coordonnées de l'équipe hospitalière

Service : PUI.....

Téléphone : 04 92 03 10 07.....

Mall : pharmacieclinique@nice.unicancer.fr
pharmacieclinique@cal.mssante.fr

<http://therapiesorales-onco-link.fr/>

Principal acteur de ville en charge de la fréquence de vos contacts et interlocuteur privilégié.

Pharmacie

des anticancéreux oraux
traitements
ambulatoires

Équipe hospitalière

SÉQUENCE 3

6 MOIS

Renouvellement par décision médicale

Pharmacie coordonnée par la ville

Pharmacien

Médecin Traitant

Accompagnement du patient lors de chaque dispensation*

Suivi rapproché du patient par le médecin traitant*

et partage des informations de prise en charge

FORFAIT PHARMACIEN SÉQUENCE 3
50 €*

Pharmacie

Pharmacien d'officine, votre rôle consiste à tenir l'équipe de votre rémunération est adaptée en conséquence.

Conception: L. Carchia Graphtis



SOCIÉTÉ FR
DE PHARMA
ONCOLOGIE

Fiche d'aide à la délivrance de chimiothérapie desti

Capécitabine – X

Présentation

Classification médicamenteuse	Dosage	Photographies
Médicament cytotoxique : Antagoniste pyrimidique Précurseur du 5 fluorouracile	150 mg 500 mg	

Indications AMM

- Cancer du côlon de stade III en traitement adjuvant
- Cancer colorectal métastatique en monothérapie en 1^{ère} ligne ou en association à une chimiothérapie à base de fluorouracile
- Cancer gastrique avancé en association à une chimiothérapie à base de fluorouracile
- Cancer du sein localement avancé ou métastatique en

- association avec docetaxel après échec d'un traitement aux anthracyclines
- association avec bevacizumab en 1^{ère} ligne si taxanes ou anthracyclines
- association avec lapatinib après échec d'un traitement aux anthracyclines
- monothérapie après échec des taxanes et anthracyclines ou contre-indication à ces derniers

D'autres indications hors AMM peuvent parfois être proposées

Posologie - Mode d'administration

2 prises par jour, à heure fixe, dans les 30 minutes après les repas	
J1 - J14, reprise à J22 (posologies entre 800 à 1250 mg/m ²)	
En continu (posologie à 625 mg/m ²) D'autres schémas d'administration existent.	

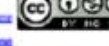
La recherche d'un déficit en DPD est **obligatoire** avant toute initiation d'une prescription et de délivrance).

- Posologie : 1250 à 2500 mg/m²/jour en fonction du plan de prise, d'une adaptation possible des doses en fonction de la tolérance clinique, du poids corporel
- En cas d'oubli : ne pas prendre de prise supplémentaire, mais attendre l'heure suivante
- En cas de vomissement : ne pas prendre de prise supplémentaire, mais attendre l'heure suivante
- Comprimés à avaler entiers avec un verre d'eau, sans être écrasés, coupés ou mâchés
- Comprimés à prendre à heure fixe, dans les 30 minutes après le repas
- Conservation < 25°C, ne pas déconditionner les comprimés dans un pli

Conditions de prescription et délivrance



ONCOLOGIE de SFPO est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



ONCOLOGIE de SFPO est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

 Bilan biologique Surveillance NFS, bilan hépatique et rénale régulière	 Grossesse et allaitement Contraception obligatoire chez les femmes et les hommes pendant le traitement. Allaitement contre-indiqué.
---	--

Métabolisme et transporteurs

Type	2C9
substrat	
inhibiteur	
	Voie métabolique majeure / inhibiteur-inducteur puissant
	Voie métabolique mineure / inhibiteur-inducteur modéré

Interactions médicamenteuses majeures

Avec les substrats des CYP 2C9 : Augmentation des concentrations plasmatiques pouvant majorer les effets indésirables des substrats

Médicaments	Conseils
Anticoagulants coumariniques Antiépileptiques: acide valproïque, phénobarbital, phénytoïne, Cyclophosphamide, désogestrel, carvedilol, mirtazapine, sertraline	Prudence en cas d'association Anticoagulants : contrôle régulier de l'INR Surveillance de la concentration plasmatique de l'antiépileptique

Avec d'autres médicaments :

Médicaments	Conseils
Immunosuppresseurs : tacrolimus, ciclosporine	Risque d'immunosuppression excessive

Médicaments	Conseils
Antiacides : pansements gastro-intestinaux	Prise espacée, 2h avant ou après le protecteur gastrique

Médicaments	Conseils
Radiothérapie	Radio-sensibilisation, adaptation de la posologie en cas d'association (2 000 mg/m ² /jour pendant 5 jours tous les 7 jours)

Médicaments	Conseils
Allopurinol	Association déconseillée, diminution de l'efficacité de la capécitabine.

Médicaments	Conseils

en cancérologie, hématologie et oncologie médicale et le traitement :

Le taux d'uracile présent dans le sang des patients, doit avoir

un compte sur la prescription, avant toute dispensation

Grade	Surveillance / Prévention
1 à 2	Surveillance de la perte de poids. Alimentation i) fragmentée en plusieurs repas légers, ii) liquide et froide et iii) moins grasse, sans friture ou épices. Prescription possible de traitements antiémétiques.
1 à 4	Alimentation pauvre en fibre avec féculents, carotte, banane et éviter fruits et légumes crus, laitage, café et alcool. Hydratation abondante. Prescription possible de traitements anti-diarrhéiques. Surveiller une déshydratation (prudence chez sujet > 80 ans).
1 à 2	Alimentation adaptée en évitant les aliments acides, qui collent et très salés. En prévention, utilisation d'une brosse à dent souple, d'un bain de bouche avec bicarbonate de sodium sans adjonction d'autres produits et éviter les bains de bouches avec menthol. En curatif, prescription possible de bains de bouche avec bicarbonate et antifongique, et de topiques anesthésiants.
1 à 2	
1 à 4	Utilisation d'un agent hydratant et/ou de crèmes cicatrisantes sur les mains et pieds. Prescription possible de crèmes kératolytiques à l'urée ou à l'acide salicylique dans les formes hyperkératosiques. Prescription possible de dermocorticoïdes dans les formes inflammatoires. Utilisation possible de semelles orthopédiques +/- orthèses siliconées
1 à 4	Utilisation d'un savon doux et d'un agent hydratant, séchage par tamponnement. Exposition au soleil à éviter et utilisation d'un écran total
	Activités indispensables et celles qui procurent un bien-être à privilégier, activité sportive adaptée et régulière à encourager
2 à 3	Surveillance bilan hépatique régulière Interruption en cas d'élévation de la bilirubine (3 LSN) et des transaminases (2,5 LSN).
	Surveillance NFS régulière. Prudence en cas d'association avec un autre cytotoxique. Contacter un médecin si fièvre > 38,5°C ou 38°C, 2 fois à 1 heure d'intervalle. Surveillance de signes évocateurs d'infections (herpes, rhinopharyngite...)

Mise en place à l'hôpital

➤ IDEC unité HLM (2):

✓ Lors de la CS tripartite :

- Fait reformuler le patient ce qu'il a compris de son traitement et des éventuels effets secondaires et complète si besoin les informations
- Renseigne le « score epice » dans le dossier médical, rédige un CR reprenant les principaux éléments de la consultation, le nom du traitement, la posologie, et les modalités d'administration
- Remet au patient les documents de l'expérimentation, la fiche traitement et le carnet de suivi

Mise en place à l'hôpital

➤ IDEC unité HLM (3):

- ✓ Au décours de la tripartite :
 - Envoie au médecin traitant par messagerie sécurisée ou par courrier en mode dégradé :
 - Le CR de sa CS ,
 - La fiche produit professionnel de santé de la SFPO,
 - Le Flyer Oncolink,
 - La notice adhésion MT à l'expérimentation
- ✓ Saisie activité article 51 dans le tableau de suivi des indicateurs

Mise en place à l'hôpital

➤ Pharmacien PUI (3):

✓ Lors de la CS tripartite :

- Vérification de la bonne compréhension du patient des
 - Modalités de prises
 - Principaux effets indésirables
 - Conduite à tenir en cas d'effet indésirable
- Recueille les différents médicaments pris par le patient (dont automédication et phytothérapie)
- Explique le risque potentiel d'interaction

Mise en place à l'hôpital

➤ Pharmacien PUI (4) :

✓ Au décours de la tripartite :

- Réaliser une analyse d'interaction médicamenteuse
- Rédige un CR de CS → *envoyé par messagerie sécurisée mssanté au pharmacien d'officine*
- Appelle le patient si besoin
- Appelle le pharmacien d'officine :
 - Prévient que le patient a son ordonnance de chimio per os
 - S'assure que le pharmacien d'officine à bien reçu tous les documents
 - Réexplique si besoin les démarches « administrative ».

Mise en place à l'officine

- Premier contact téléphonique pharmacien hospitalier + proposition de faire parti du suivi
- Signature du bulletin d'adhésion

Mise en place à l'officine : Séquence 1

❖ Lors de la 1^{ère} délivrance du traitement :

Entretien environ 5 min à 10 min réalisé au comptoir ou par téléphone

- Recueil d'informations (*mode de vie, consommation compléments alimentaires, phytothérapie, automédication...*)
- Ré explication du traitement et remise de fiches médicaments
- Evaluation de la bonne compréhension du ttt par le patient

Mise en place à l'officine : Séquence 1

- Remise d'une fiche médicament pour le médecin traitant
- Scanne des fiches médicaments dans le dossier patient
- Mot dans le dossier du patient (*ex : « patient suivi pour son cancer – voir mégane dès que délivrance de ... »*) pour être informée à chaque délivrance.

Mise en place à l'officine : Séquence 1

- Réalisation d'un premier CR
- Envoi par messagerie sécurisée au pharmacien PUI
- Quelques jours après réception CR hospitalier
- Ajout au dossier du patient

- Archivage dans un classeur rangé par patient avec :
 - *La ou les fiches de traitements*
 - *Le Bulletin d'adhésion*
 - *Tableau de suivi (délivrance du traitement et envoi des CR)*
 - *Les CR officine + les CR hôpital classée du 1 au 10*

Mise en place à l'hôpital

➤ CS oncologue (2) :

- Si bonne tolérance passage en séquence 2 (Poursuite du trt même dose/même posologie)
 - ✓ Courrier adressé au MT
 - ✓ Information donnée à l'AM qui va prévoir les prochains RDV avec IDEC, bilans de réévaluation et CS médicale de réévaluation après 3^{ème} cycle
 - ✓ L'AM en informe l'IDEC et le pharmacien PUI

- Sinon renouvellement séquence 1 et reprise du même process

Mise en place à l'officine : Séquence 2

- **Tableau de suivi patient** (*dates supposées de délivrance, dates réelles de délivrance et date d'envoi des CR*)
- **Entretien au comptoir ou par téléphone** après chaque délivrance de traitement
- Réalisation à chaque fois **de CR** et envoi à l'équipe hospitalière
- **Archivage** dans classeur

Cas pratique Mme B : présentation

Mme B., 55 ans, d'origine Portugaise

Néoplasie mammaire métastatique RH+/HER2-

Traitement initié :

- Exemestane (AROMASINE®)
- Abémaciclib (VERZENIOS®) 150mg 2comp./jour

Cas pratique Mme B : Séquence 1 (M1)

Hôpital :

- Cs tripartite organisée :
 - Oncologue
 - IDEC
 - Pharmacien
- PHO contacté par téléphone par PHH
- PHO accepte de réaliser le suivi en ville
- PHH rédige un CR envoyé au PHO par mssanté.

Officine :

- 1^{ère} délivrance Verzénios 150mg le 08/11/21
- Début du ttt le 10/11/22

- Entretien par téléphone le 10/11/21
- Modalités du traitement partiellement acquises
- Réexplication aliments et plantes à éviter

- Établissement du 1^{er} compte rendu (CR) + Tableau suivi

TRAME ET CR D'ENTRETIEN



NOM ET PRÉNOM DU PATIENT : [REDACTED]
N° : [REDACTED]

Ce CR est une trame d'entretien que vous devez utiliser pour le compléter lors des entretiens pharmaceutiques avec le patient et transmettre à l'équipe hospitalière lors du premier entretien. Seulement l'évidence patient à compléter renseignée lors des entretiens suivants (séquences 2 et 3 de la grille en orange). L'ensemble du document doit être considéré. Les informations manquantes comme obligatoires sont le total minimal à transmettre à l'établissement demandeur pour le dossier hospitalier. Pour mémoire, en cas d'un CR des entretiens pharmaceutiques permettant l'établissement de déclencher votre rémunération à la fin de chaque séquence de soin.

EQUIPE HOSPITALIERE (DESTINATAIRE)

Etablissement :
Contact :
CR transmis au destinataire par :
 MSSanté Appel Fax Courrier

PHARMACIE (EXPEDITEUR)

Nom et prénom du pharmacien référent : **GONZALEZ néjane**
Nom de la pharmacie : [REDACTED]
N° AM pharmacien : [REDACTED]
Contact MSSanté : [REDACTED]

INFORMATIONS GENERALES

Nom du traitement anticancéreux : **Verzenio**
Date de début de traitement : **10/11/21**
Date de dispensation (obligatoire) : **02/11/22**
Dispensation à : Patient Aidant

Date de l'entretien pharmaceutique (obligatoire si différent de la dispensation) :
Modalité de l'entretien pharmaceutique (obligatoire) :
 Présentiel Téléphone Visio

EXPERIENCE PATIENT

Questionner l'expérience du patient concernant la prise de son traitement pour pouvoir mieux connaître le vécu du patient et alerter l'équipe hospitalière en cas de risque identifié :

Guide des questions pour orienter l'échange (Avenant 21)

- Une présentation des modalités spécifiques liées au traitement (indication, posologie, effets indésirables et risques) du patient a-elle été faite et sont-elles bien comprises?
 Acquis Partiellement acquis Non-acquis
- Comment vit-il son traitement ?
- A-t-il des rendez-vous très réguliers avec les services hospitaliers ?
- Le patient a-t-il le sentiment d'être éloigné du monde médical du fait de la voie d'administration de son traitement ?
- Ressent-il le besoin d'avoir une aide extérieure ? (psychologique, aide au quotidien...)?
- Quelles sont ses difficultés au quotidien ?
- Le patient a-t-il des questions ?

Commentaires pour l'équipe hospitalière :
patient a bien compris que son traitement était pour son cancer et qu'il était nécessaire de le prendre tous les jours. Elle a bien compris la posologie. Difficultés cependant sur la compréhension des effets indésirables et la gestion de ces derniers et sur les aliments ou plantes à éviter qui elle ne semble pas avoir compris. L'entretien a duré une dizaine de minutes tous les points essentiels lui ont été rappelés.

OncoLink Patient : [REDACTED] - *Verzenio*

Séquence 1 : *1 mois*
1^{er} délivrance le 08/11/21
Entretien réalisé le 10/11/22) CR ok

Séquence 2 : *3 mois*

	Date de prochaine délivrance	Date réelle de délivrance	Date envoi CR
2	08/12/21	09/12/21	09/12/21
3	08/01/22	07/01/22	08/01/22
4	08/02/22	08/02/22	08/02/22

Séquence 3 : *6 mois*

	Date de prochaine délivrance	Date réelle de délivrance	Date envoi CR
5	08/03/22	07/03/22	09/03/22
6	08/04/22	04/04/22	04/04/22
7	08/05/22	02/05/22	04/11/22
8	08/06/22	30/05/22	04/11/22
9	08/07/22	07/07/22	04/11/22
10	08/08/22	12/08/22	04/11/22

Cas pratique Mme B : Renouvellement séquence 1 (M2)

CS oncologue :

Diminution dosage à **100mg le 10/12/21** car Neutropénie grade III

AM → CS PHH :

- Bonne observance, pas d'IM.
- PHO prévenu de la raison de l'adaptation de posologie

CS à l'officine :

Beaucoup d'EI : nausées, maux de tête, douleurs articulaires, grande fatigue.

Score GIRERD : 1 – Minime problème d'observance : saut volontaire d'une prise de traitement

Cas pratique Mme B : 2^{ème} Renouvellement séquence 1 (M3)

CS oncologue :

Diminution dosage à **50mg le 07/01/22** car Neutropénie grade III persistante

AM → PHH :

- Bonne observance, pas d'IM.
- PHO prévenu de la raison de l'adaptation de posologie

CS à l'officine :

Bonne observance (GIRERD = 0)

Quelques EI : migraines, vomissements

Cas pratique Mme B : Séquence 2 (M4)

CS oncologue :

Bonne tolérance du traitement à 50mg

Bon état général de la patiente

Poursuite du TTT à l'identique en séquence 2 (prochaine CS dans 3 mois)

CS à l'officine :

Bonne observance (GIRERD = 0)

Peu d'EI : toujours des migraines, légère fatigue

Reprise d'une activité physique (vélo d'appartement 3x / semaine)

TRAME ET CR D'ENTRETIEN



NOM ET PRENOM DU PATIENT
N°: *A 2*

Ce CR est une trame d'entretien que vous pouvez utiliser si vous le souhaitez lors des entretiens pharmaceutiques avec le patient et transmettre à l'équipe hospitalière. Lors du premier entretien, seule la partie « expérience patient » peut-être renseignée. Lors des entretiens suivants (séquences 2 et 3 de la prise en charge), l'ensemble du document doit être considéré. Les informations mentionnées comme obligatoires sont le socle minimal à transmettre à l'établissement, demandé pour l'évaluation nationale. Pour mémoire l'envoi d'un CR des entretiens pharmaceutiques permettra à l'établissement de déclencher votre rémunération à la fin de chaque séquence de soin.

EQUIPE HOSPITALIERE (DESTINATAIRE)	PHARMACIE (EXPEDITEUR)
Établissement: <i>Proxyma</i>	Nom et prénom du pharmacien référent: <i>GONZALEZ Regare</i>
Contact: [REDACTED]	Nom de la pharmacie: [REDACTED]
CR transmis au destinataire par: <input checked="" type="checkbox"/> MSSanté <input type="checkbox"/> Appel <input type="checkbox"/> Fax <input type="checkbox"/> Courrier	N° AM pharmacien: Contact MSSanté:

INFORMATIONS GENERALES	
Nom du traitement anticancéreux: <i>Verzenio</i>	Date de l'entretien pharmaceutique (obligatoire si différent de la dispensation): <i>09/12/21</i>
Date de début de traitement:	Modalité de l'entretien pharmaceutique (obligatoire): <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Visio
Date de dispensation (obligatoire):	Dispensation à: <input checked="" type="checkbox"/> Patient <input type="checkbox"/> Aidant

EXPERIENCE PATIENT
Questionner l'expérience du patient concernant la prise de son traitement pour pouvoir mieux connaître le vécu du patient et alerter l'équipe hospitalière en cas de risque identifié: Guide des questions pour orienter l'échange (Avenant 21)
<ul style="list-style-type: none"> Une présentation des modalités spécifiques liées au traitement (indication, posologie, effets indésirables et risques) du patient a-elle été faite et sont-elles bien comprises? <input type="checkbox"/> Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement acquis <input type="checkbox"/> Non-acquis Comment vit-il son traitement ? A-t-il des rendez-vous très réguliers avec les services hospitaliers Le patient a-t-il le sentiment d'être éloigné du monde médical du fait de la voie d'administration de son traitement ? Ressent-il le besoin d'avoir une aide extérieure ? (psychologique, aide au quotidien...)? Quelles sont ses difficultés au quotidien ? Le patient a-t-il des questions ?
Commentaires pour l'équipe hospitalière: <i>Changement de posologie au 10/11/21 diminution de 450 à 100 mg car mauvaise tolérance du traitement</i>

OBSERVANCE

L'observance du patient à ce type de traitement est particulièrement importante. Pour apprécier cette observance, le questionnaire de GIRERD constitue un support adapté: Il est composé de questions simples, auxquelles le patient répond par oui ou

- | | Oui | Non |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| • Ce matin avez-vous oublié de prendre votre médicament ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Depuis la dernière consultation avez-vous été en panne de médicament ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Vous est-il arrivé de prendre votre traitement avec retard par rapport à l'heure habituelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, votre mémoire vous fait défaut ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, vous avez l'impression que votre traitement vous fait plus de mal que de bien ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Pensez-vous que vous avez trop de comprimés à prendre ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Chaque réponse positive vaut 1 point
SCORE GIRERD (obligatoire):

Bonne observance - score = 0, Faible observance - score = 1 ou 2
Non observance - score >= 3

EFFETS INDESIRABLES

La gestion des EI est l'une des principales problématiques des thérapies orales. Sentinelle, vous jouez un rôle clé dans la détection de ceux-ci, le conseil et l'orientation du patient en conséquence.

Présence d'effets indésirables (obligatoire): Oui Non

Description:

- fatigue → trop fatiguée pour sortir
- maux de tête
- douleurs articulaires
- nausées

Conseils pharmaceutiques apportés:

*fractionner ses repas, boire en petite quantité
→ nausées
→ essayer de marcher tous les jours 30 min ou 3 fois/semaine 15 min. La patiente dit faire du vélo d'appartement de temps en temps.*

Appel consécutif à l'équipe hospitalière: Infirmier Pharmacien Cancérologue Autre
Appel consécutif au médecin traitant:

CHANGEMENTS THERAPEUTIQUES

Les interactions médicamenteuses : fréquentes, elles ont lieu lorsque d'autres médicaments sont pris en même temps que le traitement oral y compris en automédication – mais elles concernent également la phytothérapie. Ces interactions peuvent majorer les effets indésirables ou diminuer l'efficacité du traitement anticancéreux ou du médicament associé. Toute évolution que vous repérez doit être communiquée à l'équipe hospitalière.

Y a-t-il eu un changement de prescriptions allopathiques et/ou prise de thérapies complémentaires ?

Si oui, pour chacun : date ; prescripteur ; médicament ; posologie ; précision : initiation, arrêt ou modification ? Oui Non

Veczenas passage de 150 mg / j
à 100 mg / j

Cas pratique Mme B. : Séquence 2 (dispensations ultérieures)

CS à l'officine :

Bon état général, reprise du travail

Pas de changement de traitement

Toujours **quelques migraines** avec nausées qui amènent la patiente à sauter la prise de son traitement (1 à 2 fois par mois)

→ observance moyenne : information remontée à l'équipe hospitalière.

Conclusion - Discussion

Hôpital :

- Nécessité que le pharmacien hospitalier prévienne le pharmacien d'officine à chaque étape de l'art. 51, et les patients ayant souvent des pharmacies différentes.
- Timing difficile à respecter pour envoi des CR – Très chronophage
- Les patients qui ont un HDJ circulaire frontière ne peuvent pas être inclus : soit le patient fait de l'HDJ, soit il fait de l'article 51.
- ❖ Pharmaciens d'officine intéressés
- ❖ Patient a priori content de cette démarche

Officine :

- Nécessite une bonne organisation ++
- Ne prend pas beaucoup de temps
- Difficultés :
 - Voir le patient au comptoir si ce n'est pas moi qui délivre l'ordonnance, ou information sur le passage du patient, Pb de communication en interne
 - Gère seule car personne d'autre n'est formé
 - Prise de notes avant rédaction CR
 - Accès difficile aux messageries sécurisées

Conclusion - Discussion

- Favoriser le lien ville hôpital
- Meilleure communication des professionnels autour du patient
- Il n'est pas prévu dans le cadre de l'expérimentation art.51 que le pharmacien hospitalier revoie le patient : relai avec la ville pour le suivi.
- Nécessité de changer les pratiques sur le long terme

Merci pour votre attention.

Dr Julie DUCRAY, *Pharmacien hospitalier, Centre Antoine Lacassagne Nice*
julie.ducray@nice.unicancer.fr

Dr Mégane GONZALEZ, *Pharmacien d'officine, Pharmacie NiceTNL*
gonzalezmegane@gmail.com